

**DOSSIER D'AUTORISATION PREFECTORALE AU TITRE  
DE LA LOI SUR L'EAU**

**SCI AGRIGESTE**

**CONSTRUCTION DE NOUVELLES SERRES AGRICOLES -  
REJET D'EAUX PLUVIALES**

**NOTE COMPLEMENTAIRE**

**COMMUNE DE NOVES**

**Département des Bouches du Rhône**

Réf doc : 2021-03-ET011a-1-A

2 avril 2021

**HYDRO SIAL**

2, rue Vieille Porte - Le Village

26 790 LA BAUME DE TRANSIT

Tél : 04 75 98 11 44 – Fax : 08 11 48 15 50

Portable : 06 46 36 42 05

Mèl : hydrosial@laposte.net

La présente note est un complément à la demande effectuée auprès de la MRAE le 29 mars 2021 pour avis au cas par cas pour étude d'impact.

---

## 1 SECTION DES PARCELLES

---

Les parcelles concernées par le projet sont les parcelles n°1 299, 1 301, 1 304, 1 306, 1 310, 1 311, 1 312, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 263, 264, 265, 266, 267, 268 **section C**, comme indiqué dans la Pièce 1, chapitre 1 « Préambule » et dans la Pièce 2, chapitre 1 « Objet du dossier ».

---

## 2 PIECE 3 : ANNEXES

---

L'ensemble des pièces listées dans la Pièce 3 : 'Annexe sont jointes à la présente note complémentaire.

- Fiches de calculs
- Formulaire d'incidence Natura 2000,
- Plan masse de principe.

---

## 3 VUE AERIENNE ET VUE PROCHE

---

La « vue proche » et la vue aérienne se trouvent dans la Pièce 2, respectivement en page 5 et en page 6.

### 3.1 VUE AERIENNE



FIGURE 1 : VUE AERIENNE DES PARCELLES D'ETUDE-BASSIN VERSANT INITIAL

### 3.2 VUE PROCHE

La zone d'étude est constituée de champs cultivés en cultures de plein champ.



Zone Nord avec sondages, essais d'infiltration et fossé



Zone Sud des futures serres

FIGURE 2 : PHOTOGRAPHIES DES PARCELLES D'ETUDE

---

## 4 PIECE 2 VERSION 2

---

Vous trouverez également ci-joint, la version 2 de la Pièce 2.